

Entretien avec Magali Miané, psychologue

Jean :

-Magali, tu es psychologue clinicienne, qu'est-ce que cela signifie ?

Magali :

- C'est tellement difficile de répondre à cette question...

Je ne sais pas ce qu'est être psychologue clinicien car j'exerce cette fonction à partir du prisme analytique. Mais bon, que dire à tes jeunes collègues dans une idée de transmission.

Je dirais qu'être psychologue clinicien, c'est avant tout accueillir le patient le plus largement possible, c'est à dire pouvoir l'accueillir avec ses symptômes sans vouloir immédiatement les sabrer.

C'est pouvoir entendre, dans le discours du patient, ce qui fait défaut pour lui, ce qui dans le rapport à l'autre rend son rapport au monde compliqué et douloureux.

Être psychologue clinicien c'est être engagé au plus près du patient pour tenter avec lui de symboliser ce qui du réel le traverse. Et pour ce faire, c'est parfois lui prêter des mots...

Être psychologue clinicien, c'est être dans le transfert et y rester, en un mot le supporter!

Est-ce suffisamment clair?

Jean :

- C'est parfaitement clair.

J'ai sollicité ta lecture critique de la théorisation de ma pratique. Elle est d'une grande importance car elle est pour moi, une garantie, une sorte de garde-fou de la rationalité de ce que j'avance, qu'en penses-tu ?

Magali :

- Partager ses écrits avec d'autres me semble en effet être une garantie mais, non pas de la rationalité de ce qu'il y est déployé, j'y vois plus une manière d'être dans une forme de dialectique nécessaire à la construction d'une pensée.

Il me semble que la rationalité s'inscrit d'emblée dans le mouvement qu'est celui de l'écriture.

Jean :

- Qu'est-ce que le transfert selon toi ?

Magali :

- Tu penses à quoi ? Au transfert dans sa dimension analytique ou à celui que tu évoques dans ton texte, celui de l'enseigné/enseignant?

Jean :

- Pourquoi, ils ne sont pas de même essence ?

Magali :

- Je me pose la question en effet ! C'est en lisant ton travail et en discutant avec toi que m'est justement venue cette interrogation. Oui, bien entendu tout transfert est transfert au sens «commun» du terme, mais peut-être qu'il est difficile pour moi de le penser dans un cadre qui n'est pas celui de la psychanalyse donc hors de son analyse et de son maniement..

Les élans libidinaux et identificatoires sont les mêmes et sont ceux qui font émerger le transfert, en revanche, quelle place a-t-il pour l'enseignant dans son aventure de classe avec ses élèves?

Jean :

- J'aurais envie de te répondre qu'en classe, le transfert est le ferment des échanges véritables. Le savoir doit advenir dans la complicité. C'est une question de pulsion de vie. Transmettre du savoir, une culture, c'est prendre soin de l'enfant. Cela doit être une règle dans les rapports maître-élèves. Surveiller les enfants ne suffit pas, je veille sur eux avec ce que je suis. Cela fait-il écho à ta propre expérience ?

Je voudrais ajouter que je ne veux pas, je ne peux pas dissocier l'école de son contexte politique. Si je dis qu'elle est un espace de culture, c'est parce que l'éducation est transmission culturelle. Voici mon utopie : accompagner les enfants à acquérir une pensée libre et une démarche responsable des autres. Mais j'ai conscience de la relativité de mon impact comme maître dans la longue trajectoire parcourue par l'individu de sa naissance à l'âge adulte. Je tente de faire de mon mieux. Mes préoccupations sont à l'opposé de l'entraînement à la compétition scolaire. Comment analyses-tu l'obstination de l'école à maintenir la culture à l'écart du lieu d'apprentissage qu'elle incarne ?

Magali :

- Oui évidemment, ta position dans le transfert fait écho à mon expérience et plus précisément à l'endroit du soin.

Je suis de plus en plus convaincue que prendre soin de l'autre est un acte politique et c'est en cela que cette réponse se joint à la suivante.

L'école, comme l'hôpital devrait pouvoir prendre soin de ceux et de celles qu'ils reçoivent. Un soin qui se fixe dans l'accès de tous et pour tous aux savoirs, à la culture, à la santé.

Il me semble, Jean, que ce qui nous lie et nous relie au-delà de la question du transfert, c'est la manière dont nous avons de penser et de vivre nos métiers. Nous en faisons des engagements, des engagements politiques car le service public en est un et que nous y travaillons!

Par exemple, même si ma direction de travail est la même que je sois en institution ou à mon cabinet, je considère que la portée politique de mes actes n'est en revanche pas identique. Recevoir des patients névrosés en analyse, en cabinet, est un acte politique dans la mesure où cette direction de travail produit de la subjectivité, donc une pensée propre et ainsi un engagement.

Mais le travail en institution permet autre chose. En institution, et à l'hôpital en particulier, les patients que nous y rencontrons sont démunis et suivant nos quartiers d'interventions, la question sociale est au cœur de nos pratiques.

Aussi, lorsque je propose, sous le coup du transfert nécessaire, à un adolescent de penser son inscription familiale, sociale et scolaire, je lui fais courir le risque de l'accès à sa propre vérité et c'est un pari que je crois gagnant !

Il me semble qu'il en va de même pour ton métier et pour la manière dont tu as de l'exercer.

Aussi, nous allons contre un système politique qui a peur de l'émergence de la subjectivité car la pensée commune crée évidemment des mouvements collectifs mais produire pour chaque-un une pensée singulière, permet de soulever des montagnes. Comment l'école pourrait-elle vouloir ça? Comment accepterait-elle que l'élève dépasse le maître...?

Je m'explique : l'école telle que tu la penses et telle que tu l'organises dans l'accueil de tes élèves, produit de la subjectivité. Permettre à des enfants de circuler et de choisir avec la liberté que tu leur proposes, les inviter à prendre la parole, à prendre leurs paroles, produit en effet l'émergence d'une pensée.

Et il me semble que cette pensée singulière est considérée comme dangereuse dans le système politique qui est le nôtre. Aussi, étant donné que l'éducation nationale n'échappe pas à la règle, je ne suis pas sûre qu'elle accepte de participer à l'émergence de nouvelles subjectivités avec le risque qu'elles auraient à fragiliser le système en place.

Jean :

- Que pourrais-tu ajouter au sujet du passage du lien maternel à l'investissement affectif de l'enfant pour les éducateurs de l'école (enseignant, ATSEM). Ce moment de transition où les parents confient leur enfant à notre service public culturel.

Magali :

- Le passage du lien maternel à l'investissement affectif de l'enfant pour les éducateurs à l'école, est un sujet très intéressant!

L'inscription pour certains à la crèche avant l'entrée à l'école amorce ce passage. Toutefois, ce qui m'apparaît complètement différent est que le lieu de l'école convoque inmanquablement la dimension sociale.

En effet, lorsqu'un parent confie son enfant à un enseignant et plus largement à une équipe pédagogique, il s'en sépare pour lui permettre de créer et d'investir d'autres liens.

Nous pouvons dire que cette séparation ne se fait pas sans mal précisément et comme tu le notes parce que l'école ne se focalise plus sur la sécurité affective de l'enfant et par conséquent aussi sur la capacité du parent à se séparer de son enfant.

La crèche, du fait de son organisation, contribue à accueillir l'enfant dans son individualité propre et s'inquiète de ses besoins.

L'école, elle, cible d'emblée la dimension collective. L'enseignant ne considère plus l'enfant dans ses besoins mais probablement et certainement chez les « freinetistes » encore davantage, du côté de l'émergence d'un désir possible.

D'autre part, là où la crèche peut laisser une place au parent, l'école, elle, le laisse à la porte et cette séparation que permet le cadre scolaire est précieuse d'un point de vue symbolique.

Aussi, laisser les parents aller et venir dans la classe et au sein de l'école, permet je pense que cette séparation puisse se faire pour chacun dans un certain respect de leur temporalité psychique. Et c'est précisément ce temps possible qui facilite, me semble-t-il, le transfert des enfants sur les adultes en place sur le lieu scolaire.

Le fait d'accueillir les parents dans la classe et de leur laisser la possibilité de l'investir aussi les tranquillise et probablement les autorise, même et sûrement inconsciemment, à réactualiser leurs propres liens à l'école.

Aussi, pouvons-nous nous demander dans quelle mesure le transfert du parent sur l'enseignant n'a pas d'effet sur le transfert de son enfant sur ce même enseignant?

Jean :

- Magali, je te remercie pour tes éclairages sur le sujet et ta reconnaissance de notre approche freinésienne du métier.

Magali :

- Merci à toi, Jean, de me permettre de penser cette école telle que vous la soutenez et la construisez toi et quelques uns, cette mise en forme me permet de la défendre d'autant mieux et ce partage possible de nos métiers est un véritable soutien à nos engagements.